

La déclinaison
en Aquitaine
du plan cancer national

Le cancer est une maladie qui nous concerne tous. Chaque année, 280 000 nouveaux cas sont diagnostiqués en France et 150 000 personnes décèdent de cette pathologie dont environ 30 % avant 65 ans. Le nombre de nouveaux cas est en augmentation (de 66 % chez l'homme et de 60 % chez la femme entre 1980 et 2000).

LE PLAN CANCER NATIONAL

Devant l'importance des chiffres et une situation défavorable de la France par rapport aux autres pays européens, le Président de la République a ouvert, le 14 juillet 2002, le chantier national de lutte contre le cancer.

Le plan national, programme stratégique élaboré pour cinq ans (2003-2007), comporte cinq chapitres opérationnels et prioritaires : prévention, soins, accompagnement et social, formation, recherche et innovation. Soixante-dix mesures y sont déclinées. Elles devront avoir un impact important sur l'état de santé de la population.

Véritable chantier de vie, ce plan répond aux grandes questions que nous nous posons tous :

- comment améliorer la prévention pour éviter les cancers évitables ?
- comment généraliser les dépistages précoces de certains cancers fréquents ?
- comment donner aux patients les traitements les plus adaptés, dans le respect de la personne et de ses besoins psychologiques et sociaux ?
- comment mieux informer les soignants ?
- comment développer une stratégie de recherche ambitieuse dans les domaines de la prévention, du diagnostic et des soins ?

Depuis le début de l'année 2004, l'Aquitaine s'est impliquée dans ce projet ambitieux.

LE PLAN RÉGIONAL « L'AQUITAINE CONTRE LE CANCER »

Le Préfet de Région a confié à la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales, en concertation avec les principaux acteurs concernés, le pilotage de ce projet, déclinaison du plan national. Cette démarche a permis de renforcer la mobilisation des différents partenaires impliqués dans la lutte contre le cancer.

Bâtir un plan régional permet :

- de donner une lisibilité régionale à cette politique, synthétisée dans un document unique, de rassembler les réflexions et de fédérer les travaux antérieurs ;
- de mettre en valeur nos particularités régionales dans le cadre du plan national ;
- de définir une programmation sur trois ans (2005-2007) des actions retenues dans les différents domaines concernés ;
- d'avoir, dans le cadre du programme régional de santé publique, un axe politique fort et de pouvoir le financer par une procédure d'appel à projets ;
- de communiquer sur ce plan, auprès du public et des professionnels de santé ;
- d'évaluer dans le temps une politique publique.

L'élaboration de ce plan s'est appuyée sur les réflexions et les travaux menés en Aquitaine depuis les années 2000. En outre, le Plan cancer a permis d'alimenter le Programme régional de santé publique et ouvre des perspectives d'action pour l'élaboration du Programme régional santé - environnement qui sera achevé à la fin de l'année 2005.